

1998 - 335

FICHE DE PRESENTATION

1 - Les contentieux des eaux de l'Euphrate.

2 - Colonel Walid OUBEID, République Arabe Syrienne

3 - 8 Janvier 1998

4 - Division A

5 - Mémoire de géopolitique.

6 - Le problème de l'eau est crucial pour beaucoup de pays du Moyen-Orient, dont la Syrie. Toute solution doit s'inscrire dans un processus général de paix. Outre Israël, la Syrie subit des pressions de la Turquie qui cherche à utiliser l'eau comme un moyen d'atteindre ses buts géopolitiques dans la région.

La Syrie doit relever les défis que représentent la gestion et la libre disposition des ressources d'eau.

7 - Mots clefs: Syrie, Eau, Turquie, Moyen-Orient, Euphrate.

Collège Interarmées de Défense
École Militaire de Paris

Promotion 1999



***LES CONTENTIEUX DES EAUX DE
L'EUPHRATE***

- ETUDE GEOPOLITIQUE -

Mémoire présenté par :

Colonel Walid OUBEID

Armée de Terre de la République Arabe Syrienne

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I

La Syrie3

Chapitre II

Introduction10

L'eau, ressource stratégique 11

Chapitre III

Le conflit pour l'eau au Moyen-Orient.....13

Les ressources aqueuses en Syrie et leur exploitation.....16

Le problème des eaux de l'Euphrate.....17

L'eau dans le conflit arabo-israélien.....24

Chapitre IV

Conclusions.....29

Références.....30

Chapitre I

La Syrie en un clin d'œil



Avant d'aborder le sujet de l'étude, je souhaite présenter mon pays la Syrie, en quelques mots.

"Chaque humain a deux patries : sa propre patrie et la Syrie"

André Parrot, ancien directeur du Musée du Louvre

Panorama

Nom officiel : République Arabe Syrienne

Chef de l'Etat : Hafez Al-Assad (Président, depuis 1971)

Capitale : Damas 2 millions d'habitants (1994).

Orient

Superficie : 186 356 Km² (y compris 1 176 Km², superficie du Golan annexé depuis 1981 par Israël)

Population :

(1994) 14 171 000 habitants = 76,5 hab./km² - (1995) 14 millions d'habitants.

Golan : (1992) 28 100, dont 12 000 colons israéliens

Taux annuel de croissance démographique : (1985-94) 3,5% (1990-95) 3,0%

Espérance de vie : (1994) 67 ans (1995) 68 ans

Taux d'urbanisation : (1994) 52% (1995) 53%

Principales villes :_ Alep, Homs, Lattaquié, Hama

Fêtes nationales :

17 avril : La fête de l'indépendance (Retrait des troupes françaises et britanniques en 1946).

Autres fêtes :

8 mars : Jour de la Révolution)

28 septembre (indépendance, 1941)

Langues : Arabe, kurde, arménien, araméen, ...

Religions : (1992)

90% de musulmans (80% de sunnites-hanafites et de sunnites-chafaïtes, 7% d'alawites, 2% de druzes, 1% d'ismaélites)

9% de chrétiens (grecs-orthodoxes, arméniens-apostoliques, arméniens-catholiques, etc.)

Géographie

Situation

La Syrie est un état du Proche Orient situé entre le Liban (359 km de frontières communes) et le Golan annexé par Israël (74 km) à l'ouest, la Turquie au nord (845 km), l'Irak à l'est (596 km) et la Jordanie au sud (356 km). Le pays possède un accès à la mer Méditerranée par 183 km de côtes.

Relief

Les côtes syriennes sont hautes et rocheuses. Le pays est constitué par un vaste plateau recouvert de sédiments récents. A l'ouest, la plaine côtière est

séparée du reste du pays par le djebel Al-Ansiriyya, haute chaîne montagneuse qui fait suite à l'Anti-Liban. Le versant oriental de l'Ansariyya borde l'étroit fossé du Ghab où coule l'Oronte, entre les monts de Lattaquié et le mont Al-Zawiyah. Une autre montagne traverse le pays, orientée du sud-ouest vers le nord est, à partir du massif de l'Hermon (Djebel al-Cheikh, 2 814 mètres). La chaîne volcanique du Djebel Druze (1 736 mètres) s'élève au sud est de Damas. Au-delà, un vaste plateau de steppes s'incline vers l'est et fait place progressivement à un désert pierreux : le désert de Djézireh au nord et le désert de Chamiya au sud. Cette zone est traversée par l'Euphrate qui vient d'Anatolie et par son affluent le Khabour qui arrose et fertilise la plaine de Djézireh. Le système hydrographique comprend aussi le Berada qui arrose Damas. Berada et Jourdain prennent naissance sur les pentes de l'Hermon.

Climat

Le climat est méditerranéen au nord, dans la plaine côtière. La pluviosité assure une bonne couverture végétale et couvre les pentes de forêts de pins et de cèdres. A l'intérieur du pays, le climat devient continental, chaud et sec en été (jusqu'à 42° C), froid de décembre à avril. Les pluies atteignent 250 mm en moyenne à Damas.

Repères Chronologiques

Les Araméens, les Amorrites, les Cananéens et les Phéniciens formèrent les premières cités connues de la Syrie, les plus anciennes du monde.

Début du IIIe millénaire Fondation de Mari.

2300 av. J.-C. : Conquête de Sargon d'Akkad, destruction d'Ebla.

A partir de 2 000 av. J.-C. : Conquêtes successives du pays par les Egyptiens, les Hittites, les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains et les Byzantins.

273 : Destruction de Palmyre (le royaume de Zénobie) par les Romains.

636 : Avènement de l'Islam.

661-750 : Sous les califes Omeyyades, Damas devient capitale de l'état musulman.

750-868 : Les Abbassides en Irak puis les Toulounides en Egypte contrôlent la Syrie.

970 : Règne de la dynastie Fatimide (en Egypte).

Orient

- 1171 : Saladin (Salah Eddine) fonde la dynastie Ayyoubide.
- 1189 : Victoire de Salah Eddine à Hattin contre les Croisés.
- 1258 : Invasion mongole.
- 1260 : Début du règne de Baïbars de la dynastie Mamelouk.
- 1401 : Invasion des Mongols de Tamerlan.
- 1516 : Conquête ottomane.
- 1831-1840 : Ibrahim pacha d'Egypte occupe la Syrie.
- 1916 : Accord Sykes-Picot.
- 1917 : Grande révolte arabe, proclamation de Fayçal, fils du chérif Hussein, roi de Syrie.
- 1920 : Mandat français, défaite de l'armée arabe à Mayssaloun.
- 1925-1927 : Révolte du Djebel Druze.
- 1938 : Annexion par la Turquie du Sandjak d'Alexandrette.
- 1941 : Déclaration d'indépendance.
- 1946 : Évacuation des troupes françaises.
- 1958-1961 : Période d'union avec l'Egypte (République arabe unie).
- 1963 : Le parti Baas prend le pouvoir.
- 1967 : (6 juin) Guerre des Six-jours ; Israël occupe le Golan.
- 1970 : Le général Hafez Al-Assad accède au pouvoir.
- 1973 : (janvier) Nouvelle constitution.
- 1973 (octobre) Guerre d'Octobre.
- 1976 : (juin) Intervention de l'armée syrienne au Liban.
- 1980 : Traité d'amitié avec l'URSS.
- 1989 : Les accords de Taëf reconnaissent le rôle de la Syrie au Liban.
- 1991 : Mesures en faveur des investissements étrangers.
- 1994 : Début des négociations de paix avec Israël.

Economie

Monnaie : (Oct. 1997) 1 livre = 100 piastres = 0,12 FF (taux officiel)

Orient

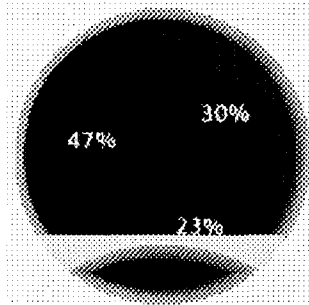
PNB total : (1994) 17 milliards de \$ - 65e rang mondial sur 226 pays

PNB / hab. : (1994) 1250 \$ - 133 rang mondial sur 226 pays

Croissance annuelle :

(1985-95) + 3,7 % (1996) + 5 %

Structure du PNB : (1992)



Agriculture 30% en 1992

Services 47% en 1992

Industrie - Mines 23% en 1992

Terres
arables (%
superficie émergée) : 27,6 %

Terres irriguées (% des terres arables) : 30 %

Productions

principales ressources

Pétrole 1995 : 30 000 000 de tonnes - 23e rang mondial

Gaz naturel 1995 : 4,79 milliards de m³

Phosphates, industrie agroalimentaire m³

Orge (33 % des terres cultivées), blé, coton (215 millions de tonnes, 12^{ième}
au rang mondial) bovins (12 000 000 de têtes en 1994)

Tourisme 1996 : 300 millions \$ de recette - 1 900 000 visiteurs

Exportations :

(1996) 3999 millions \$ = exportation de pétrole, de fruits et légumes, de textile ...

Orient

Rapport export. / import. (export. en % des import.) : (1993) 3284 millions de \$ / 4345 millions de \$ = 75 %

Relations commerciales avec la France : (1993)

Exportations vers la France 445 millions de \$ -

Importations de France 316 millions de \$

Solde commercial positif - la France est le 2^e client de la Syrie

Consommation d'énergie / hab. : 987 kg équivalent pétrole

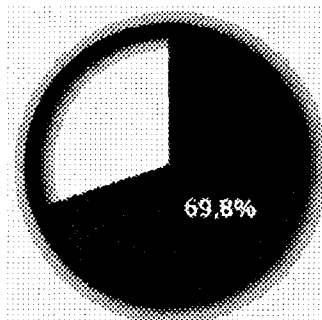
Dette extérieure totale : (1995) 21,3 milliards de \$

Taux d'inflation : (1993) + 13 %, (1996) + 4,3 %

Population active (en % de la pop. totale) : (1990) 28 %

Education

Taux d'alphabétisation des adultes : (1970) 40 % -- (1994) 69,8 %



Alphabétisation des adultes en 1994

- 69,8 % : Femmes 59 %, Hommes : 84,8 %

- Taux brut de scolarisation : Tous niveaux confondus (1980) 60 %, (1994) 64 %

En détails

Primaire(1993) 99 % : Filles : 99 % , Garçons. 100 %

Secondaire (1993) 48 % : Filles : 42 %, Garçons : 52 %

Supérieur (1993) 18 %

Durée de la scolarité obligatoire : 9 ans

Part de l'enseignement dans les dépenses publiques : (1994) 3,6 %

Part de l'enseignement % du PNB : (1980) 4,6 %

Etudiants effectuant leurs études à l'étranger : (1989-1993) 5,1 %

Indice de développement humain

1992 : 0,727 - 73e rang mondial sur 173 pays

1994 : 0,755 - 78e rang mondial sur 175 pays

PAYS A DEVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN

Source : Institut du Monde Arabe 1998, Paris [1].

Chapitre II

Introduction

La Syrie est sous l'influence du climat méditerranéen, qui se caractérise d'une manière générale par des hivers de courte durée relativement froids et humides, et par des étés longs, chauds et secs, séparés par deux saisons intermédiaires de courte durée : le printemps et l'automne. La température peut atteindre en été environ 45°C à l'ombre, et s'abaisser en hiver à 0°C, parfois jusqu'à -10°C.

L'agriculture est possible sans irrigation à l'intérieur d'une aire délimitée par la ligne isohyète correspondant à 400mm de précipitations par an. En deçà, l'agriculture non irriguée est hasardeuse et la récolte n'est pas assurée. En Syrie, les zones recevant plus de 400 mm de précipitations par an ne représentent que 10% de la superficie totale du pays (185 180 km²). Les 9/10 du territoire connaissent un climat ne permettant pas une agriculture non irriguée qui ne présenterait aucune garantie de résultat. Les 3/4 du territoire reçoivent entre 100 et 200 mm de précipitations par an. C'est dans cette zone que se situent les plaines du bassin de l'Euphrate, qui font l'objet d'opérations de bonification et d'irrigation à partir des eaux du fleuve retenues au barrage de Tabqa, et qui constituent l'objet de la présente étude.

Les conditions naturelles évoquées ci-dessus indiquent l'importance de l'irrigation pour l'agriculture et le développement agricole. C'est dire l'importance stratégique de l'eau pour tout développement agricole, indispensable pour approvisionner la population syrienne qui connaît un accroissement naturel de 3,8% par an environ et pour assurer l'expansion de l'économie qui repose dans une très large mesure sur l'agriculture (75% des exportations et environ 70% de la main d'œuvre). L'importance des ressources hydrauliques et de leur exploitation

rationnelle apparaît immédiatement à l'énoncé de ces données essentielles, et particulièrement celles de l'Euphrate qui apporte, avec ses affluents, 85% des eaux fluviales en Syrie. L'Euphrate, est le principal fleuve du pays et son bassin comporte de vastes plaines alluviales cultivables qui couvrent environ 38% de la superficie totale du pays.

Le barrage de l'Euphrate (Barrage de Tabqa), construit en 1973 dans la partie occidentale du bassin de l'Euphrate constitue le projet de développement agricole le plus important jamais mis en œuvre en Syrie. Il a pour but principal d'assurer l'approvisionnement en eau, nécessaire à l'irrigation d'environ 640 000 hectares de terre situés dans les plaines du bassin. Cette superficie correspond environ au double de celle irriguée en Syrie avant la construction du barrage.

L'eau, ressource stratégique

L'eau, depuis les époques les plus reculées, est l'élément déterminant autour duquel se sont édifiées les principales civilisations. Elle est à l'origine de l'apparition de la civilisation pharaonique dans la vallée du Nil. La Mésopotamie est un autre exemple illustrant ce phénomène, puisque cette région fertilisée par deux grands fleuves, l'Euphrate et le Tigre, a été notamment, le berceau des grandes civilisations babyloniennes et assyriennes. Les évolutions technologiques ont décuplé les besoins en eau des économies modernes. Cet élément indispensable à la vie, à toute forme d'agriculture et d'élevage, et à la plupart des processus industriels, revêt de ce fait une importance extrême. On peut qualifier l'eau, sans exagération, de matière stratégique. La région du Moyen-Orient, confrontée à des conditions climatiques caractérisées par la modestie des précipitations, n'échappe pas au phénomène de l'accroissement des besoins en eau, découlant du développement démographique et économique des pays qui la composent (pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie, comme pour l'usage domestique),.

La faiblesse des ressources hydrauliques en regard de la croissance continue et exponentielle des besoins en eau que nous avons vue, confère à l'eau le caractère d'une véritable arme stratégique permettant aux pays qui en disposent en abondance de mettre en œuvre des politiques planifiées de développement agricole et d'extension des réseaux d'eau courante. De là découle le discours très actuel sur "la crise de l'eau" dans la région du Moyen-Orient, qui représente un facteur supplémentaire de tensions, voire de conflits armés locaux, venant s'ajouter à l'imbroglio géopolitique.

Ainsi, l'examen des divers contentieux internationaux au sujet de l'eau au Moyen-Orient figure avec de plus en plus d'insistance à l'ordre du jour des négociations inaugurées par la "Conférence de la Paix" tenue à Madrid, et visant à aboutir à un compromis entre Israël et les pays arabes. Ceci ayant pour but d'éviter le déclenchement de conflits locaux qui pourraient porter atteinte aux intérêts économiques internationaux, en raison de la place particulière qu'occupe le Moyen-Orient dans l'économie mondiale (principaux gisements mondiaux de pétrole). Ainsi, des efforts particuliers sont actuellement déployés, visant à associer les pays voisins des pays arabes et d'Israël à ces négociations, car ils sont directement concernés par une répartition plus rationnelle et équilibrée des ressources naturelles, et tout particulièrement, de l'eau.

La Syrie est concernée au premier chef par les négociations en cours au Moyen-Orient, et par l'étude de la répartition des ressources hydrauliques régionales avec les pays voisins, dont la première en importance est l'Euphrate.



Chapitre III

Le conflit pour l'eau au Moyen-Orient

La plupart des analystes et stratèges sont quasiment tous d'accord sur le fait que " le problème de l'eau sera – plus que le pétrole – la base des futurs conflits au Moyen-Orient". En effet, la majorité des pays du Moyen-Orient consomment la quasi-totalité des ressources aqueuses disponibles actuellement, et auront des difficultés à trouver des ressources supplémentaires sans faire d'importants investissements. Ces pays se partagent entre eux un nombre non-négligeable de lacs, de rivières et de ressources d'eau internes, ce qui crée des conflits dans le dessein d'augmenter ses ressources au détriment de son voisin.

Le Moyen-Orient avec les pays arabes (répartis entre le Moyen-Orient et le Nord de l'Afrique) représente 5% de la population de la planète. Mais il ne dispose que de moins de 1 % des ressources d'eau potable. Il y a 35 ans, dans cette région la part individuelle atteignait 3500 m³ par an. Aujourd'hui, cela ne représente plus que le tiers de la quantité précédente.

Le problème de l'eau est un sujet sensible. Les discussions afin de trouver des solutions ne peuvent pas se faire seulement à l'échelle locale, elles doivent être étudiées à une échelle régionale globale. L'état d'Israël soutenu par les États-Unis et par quelques entreprises internationales, essaie de faire du problème de l'eau au Moyen-Orient l'un des facteurs de normalisation des relations avec ses voisins arabes. C'est pour cela que ce sujet a été abordé lors de la conférence de paix au Moyen-Orient qui a eu lieu à Madrid en 1991.

Récemment, pendant la Journée Mondiale pour l'Eau (22 mars 1996), la Banque Internationale a publié un important rapport concernant la crise de l'eau au "Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ", dans lequel elle a proposé une nouvelle stratégie ayant pour objectif la coopération des pays de cette région afin d'éviter une situation explosive. Cette stratégie se base sur de nouvelles méthodes proposées pour la gestion des eaux et leur exploitation, et propose d'exploiter les quantités existantes de façon optimale. En fait, la stratégie proposée par la Banque Internationale a pour but d'intéresser Israël à la résolution du problème de l'eau. Cette nouvelle politique coûtera entre 40 et 60 milliards de dollars sur une période de 10 ans et Israël en obtiendrait la plus grande part car ce pays "possède la technologie nécessaire pour ces projets".

Nous ne voulons pas sous-estimer le futur problème des ressources aqueuses, mais nous ne voulons pas non plus l'amplifier et qu'il devienne ainsi un outil politique de pression sur la Syrie, comme c'était le cas récemment avec la Turquie. Cependant, il faut prendre au sérieux ce problème d'extrême importance, non seulement pour les années à venir mais aussi pour les générations futures.

Avant de proposer une solution régionale quelconque, nous allons présenter quelques solutions à l'échelle des pays arabes et que nous développerons ensuite à une échelle plus globale.

Présentons d'abord les ressources d'eau présentes dans les pays arabes [2] :

- Les ressources de surface (fleuves) : 296 milliards m^3 .
- Les ressources internes (puits, nappes): 42 milliards m^3 .
- Total des ressources aqueuses renouvelables : 338 milliards m^3 .
- Les réserves : 7723 milliards m^3 .

Ainsi, un calcul simple montre que la part des ressources d'eau superficielles et internes (y comprise l'eau des pluies) de chaque individu s'élève actuellement à 1550 m^3 par an, ce qui est suffisant aux besoins individuels si cette quantité peut lui être assurée en totalité. Mais, ce ne le sera plus en l'an 2000 puisque sa valeur ne dépassera pas 1200 m^3 , compte tenu de l'évolution démographique.

Le Dr. Mouhammed Radi précise [2] " qu'un modèle d'étude a été mis en place à ce sujet pour l'année 2030. Ce modèle montre - d'après l'étude de l'évolution démographique - que la population de la région qui atteindrait les 384 millions d'habitants, aurait besoin de 480 milliards m^3 d'eau, à savoir : un manque de 132 milliards m^3 après avoir consommé toutes les ressources disponibles et de la façon la plus rentable possible. De plus, les problèmes actuels deviendront

encore pires en l'an 2000 mais leurs effets néfastes n'apparaîtront pas avant 2002 ou 2003."

Ce qui mérite d'être précisé, c'est le fait que "les moyennes" cachent toujours "les valeurs réelles et les écarts". Ainsi, si nous regardons la part d'eau d'un citoyen dans chaque pays arabe, nous trouverons de gros écarts.

D'après les informations disponibles actuellement, l'Iraq occupe la tête des pays arabes en quantité disponible par individu : 5192 m³ annuellement, ensuite viennent le Soudan (2798 m³), la Syrie (2362 m³), le Liban (2271 m³), Oman (2002 m³) et l'Egypte (1050 m³). Cette quantité est, dans le reste des pays arabes, inférieure à 1000 m³.

Il faut également souligner que la majorité des sources des "rivières arabes" se trouvent à l'extérieur de ceux-ci, dans des pays non-arabes. Ce qui impose un traitement assez délicat et non-traditionnel pour trouver un arrangement en cas de conflit.

La recherche d'une "solution arabe" (imposée par les pays arabes) doit être l'axe stratégique principal de ce problème. Une solution commune à tous les pays arabes aura la plus grande chance de s'imposer à l'échelle régionale. Il faut savoir que la quantité d'eau disponible par individu de l'état hébreu est en moyenne environ de 1000 m³ par an, eau des pluies incluse.

Ainsi, la Syrie - comme le reste des pays de la région - va être confrontée à partir du début du prochain siècle au problème de l'eau. Comment va-t-elle le régler?.

C'est l'un des plus importants challenges auxquels l'économie syrienne devra faire face.

Deux points sont essentiels pour trouver une solution:

- Le premier point consiste à exiger que le problème de l'eau soit résolu au sein d'un groupe formé des pays arabes et qui aie une attitude commune envers cette question.

- Le second point est la nécessité de supprimer l'aspect politique de ce problème, et d'empêcher un autre pays, que ce soit la Turquie ou Israël, d'en faire un outil de pression politique sur leurs voisins. Si ceci n'est pas possible, alors il faut tâcher au moins d'en diminuer les conséquences.

Les ressources aqueuses en Syrie et leur exploitation

La plus importante ressource d'eau en Syrie est, sans aucun doute, l'Euphrate. Ce fleuve qui part des territoires turcs est long de 2880 km, dont 680 km en Syrie et a un débit d'eau de 995 m³/seconde. Vient ensuite en importance, la rivière Khabour, un des affluents de l'Euphrate. D'une longueur de 442 km et d'un débit de 50,7 m³/seconde, le Khabour irrigue les terrains agricoles du nord de la Syrie. Arrive en 3^{ième} rang, la rivière Assie qui part des territoires libanais, et qui a une longueur totale de 485 km dont 366 km en Syrie, et un débit d'eau de 25,8 m³/seconde en moyenne.

Les lacs sont aussi d'importantes sources d'eau. Le lac "Al-Assad", le plus grand de Syrie, près de la ville de Tabqa a une superficie de 674 km² et un volume d'eau de plus de 14 milliards m³.

On peut citer également : le lac de Gboul (239 km²) près d'Alep, le lac Katina (61 km²) près de Homs, le lac Al-Outeiba (11 km²) près de Damas et le lac Al-Baath (27 km²) près de El-Raqqa.

D'après un rapport de l'Institut International des Ressources (les ressources mondiales 1991-1992, 1992-1993) et d'après les estimations de la Banque Internationale, on estime la somme des ressources aqueuses et la consommation en Syrie comme suit :

- Les revenus nets annuels renouvelables : 5,5 milliards m³.
- Consommation annuelle totale: 3,3 milliards m³, soit 61% des ressources aqueuses.
- La répartition des consommations : 7% pour les foyers, 10% pour l'industrie et 83% pour l'agriculture.

Ceci veut dire que la Syrie ne consomme pas la totalité de ses ressources aqueuses annuelles renouvelables, et que les solutions au problème de l'eau doivent prendre en compte les points suivants :

- L'utilisation de façon optimale des ressources aqueuses et de ses bénéfices.
- L'élargissement des projets de distribution d'eau potable pour pouvoir répondre aux besoins de la totalité de la population.
- La nécessité de faire face aux menaces de la Turquie et d'Israël sur la Syrie et de refuser que ce problème soit utilisé comme outil de pression politique.

- L'affirmation de la coopération régionale arabe avec un point de vue arabe unique.

Maintenant, si on se réfère aux statistiques parues dans la revue officielle des statistiques de 1995, on peut lire que " La totalité des terres agricoles irriguées atteint 1.082.000 hectares" partagée en deux groupes comme suit :

- Des terres irriguées grâce à des pompes hydrauliques dont la superficie se monte à 926.200 hectares.
- Des terres irriguées "sans pompes" via les petites rivières, les sources naturelles d'eau et les lacs et dont la superficie atteint 155.800 hectares.

Quant aux terres irriguées grâce à des pompes hydrauliques, elles se répartissent en 232.600 hectares irriguées grâce à des eaux venant de petites rivières, de sources naturelles d'eau et des lacs, et 693.700 hectares grâce à des eaux venant des puits.

Ceci signifie que l'irrigation pour l'agriculture repose sur l'eau des puits: 64% de la totalité des terres agricoles irriguées. Cette situation amène à se poser deux questions importantes:

La première : Est-ce que cette énorme dépendance des eaux des puits est basée sur une étude scientifique ? Il faut savoir que des études récentes ont constaté le risque de sécheresse de quelques puits, un fait qui peut influencer énormément la productivité agricole.

La seconde : N'est-il pas possible d'améliorer les moyens d'irrigation disponibles, notamment à partir des rivières, des sources naturelles et des lacs ? Les réseaux de canaux desservis par les barrages sont-ils suffisants ? La rentabilité économique des barrages construits a-t-elle été étudiée rigoureusement?

Le problème des eaux de l'Euphrate

Différents facteurs amplifient le problème, entre autres :

- les vieux problèmes dus à l'occupation ottomane
- les problèmes intérieurs en Turquie

Orient

- les mouvements politiques qui apparaissent dans la région appelant à créer un "nouveau Moyen-Orient"
- la tendance turque à se rapprocher de plus en plus de l'Europe Occidentale et d'Israël.

Mais le problème des eaux de l'Euphrate est utilisé par la Turquie de deux manières :

La **première** consiste à mettre une pression politique sur la Syrie et sur l'Iraq sur les points suivants :

- La question des Kurdes en Turquie et l'accusation faite à la Syrie d'apporter son soutien aux Kurdes, ainsi que les tensions provoquées par ce problème en Iraq.

- La question de la région d'Iskenderun au nord-ouest de la Syrie (appelée "Hatay" par la Turquie), et qui est occupée par les Turcs depuis 1939. La Turquie manifeste la volonté d'obtenir une déclaration syrienne d'abandon de ces territoires ainsi que d'autres qui se trouvent un peu plus au nord et au nord-ouest d'Iskenderun (Klikia).

- L'encerclement complet de la Syrie en plus des autres pressions extérieures déjà présentes, comme l'accord militaire Israélo-Turc. Ce qui entraîne la Syrie à accepter les accords de paix vus du côté des israéliens et des américains. La Turquie cherche ainsi à se rapprocher du monde occidental et d'Israël avec qui elle possède des "intérêts communs".

- La pression politique sur l'Iraq afin que ce pays reste sous le contrôle américain.

La **seconde**, qui est certes en relation avec le premier, est caractérisée par son contexte géopolitique et sa relation avec les projets proposés dans la région. Pour mettre ceci en évidence, il suffit de remarquer la ressemblance des attitudes israélienne et turque envers les pays arabes et leur relation avec l'Occident et sa spécificité.

L'auteur Philippe Robinson [3] indique dans son ouvrage, intitulé "La Turquie et le Moyen-Orient", que la Turquie et Israël sont deux pays marginaux respectivement sur les plans géographique et politique. Ce qui les rapproche à la fois entre eux et des pays européens.

Monsieur Robinson affirme aussi que la politique turque dans le conflit Israélo-Arabe des années cinquante aux années soixante-dix a toujours été influencée d'une part, par les deux géants (les Etats-Unis et l'U.R.S.S.), et d'autre part, par la puissance économique arabe (le pétrole et ses revenus). Mais des les

années quatre-vingt, l'influence de ces deux facteurs s'est affaiblie et d'autres facteurs ont joué le rôle principal dans la détermination du destin de la politique régionale turque :

1. La ressemblance naturelle entre l'élite turque et l'élite israélienne.
2. La grande aide que Israël peut apporter à la Turquie dans ses domaines d'excellence (notamment car, par l'intermédiaire du lobby juif aux Etats-Unis, Israël peut influencer l'attitude américaine dans la dispute entre la Turquie et la Grèce à propos du problème de Chypre).
3. La présence d'un groupe juif turc en Turquie et en Israël (le nombre de juifs turcs en Turquie est de 24 000 et en Israël de 120 000) et l'attention de la Turquie à faire en sorte que ces deux groupes conservent des relations entre eux. Ici, l'auteur Monsieur Robinson montre le rôle de la Turquie comme pays de transit et d'hébergement des juifs venant de l'Iran, de la Bulgarie et de l'Iraq ainsi que de ceux venant de l'ex-U.R.S.S. et de quelques pays de l'Europe orientale.
4. La montée probable des relations commerciales entre Israël et la Turquie.

Ainsi, on comprend mieux les tenants de la politique " d'eau " turque qui viennent couronner les relations Israélo-Turques, et qui peuvent amener à l'encerclement de la Syrie et de l'Iraq. De plus, la situation économique en Turquie est confrontée aux inconvénients d'un système capitaliste ouvert vers l'Occident, dans une période où l'Union Européenne ne souhaite pas vraiment faire une fusion avec l'économie turque. Ceci n'apporte que des déceptions à répétition aux Turcs qui se traduisent sous la forme de fortes crises économiques et financières dont les effets se reflètent sur la vie politique et sociale du pays ; les pauvres deviennent plus pauvres et les richesses se concentrent dans les mains d'une minorité, poussant les plus démunis vers le parti Rafah Islamique qui leur offre l'espoir d'une porte de sortie de la marginalité politique, sociale et économique à laquelle ils sont soumis. De leur côté, les Kurdes turcs se tournent vers les mouvement indépendantistes Kurdes espérant ainsi sortir de la crise économique et sociale et échapper au racisme dont ils sont victimes.

Devant une telle situation, les autorités turques trouvent dans la coopération militaire avec l'état d'Israël et dans l'utilisation géopolitique de l'eau des moyens d'atteindre leurs buts politiques et stratégiques, profitant de la situation de faiblesse des pays arabes, notamment après la quasi-destruction militaire totale de l'Iraq suite à la seconde guerre du Golfe.

La Turquie choisit le meilleur moment pour elle et le plus mauvais pour les arabes pour remettre à l'ordre du jour le problème de l'eau de l'Euphrate et mettre la Syrie et l'Iraq dans la pire des situations.

La Turquie défend son point de vue, face aux positions syrienne et iraquienne en affirmant que " l'Euphrate est une vraie richesse naturelle turque et que la Turquie doit le protéger et l'exploiter au maximum pour le bien de son peuple ". Elle défend cet avis par deux ensembles de considérations [4]:

Le premier, c'est que la Turquie fait bien la distinction entre les courants d'eau internationaux et les courants d'eau frontaliers. Les seconds sont - par définition - ceux qui sont frontaliers à deux états ou plus, et dont le partage des eaux suit la règle du milieu. Les premiers sont ceux qui traversent les frontières internationales et les pays qui sont traversés se partagent entre eux les eaux d'une façon juste, raisonnable et optimale.

Le deuxième, c'est que les fleuves l'Euphrate et le Tigre sont soumis au même système de règlements de fleuves à courant frontaliers, car leurs eaux se relient par le canal "Tharthar" en Iraq avant de se rejoindre définitivement pour former le "Shat el-Arabe" en Iraq.

Les Turcs essayent de soutenir ces deux considérations avec les idées suivantes :

- i) Les arabes insistent sur leur droit de partager les eaux des deux fleuves, mais l'idée du partage est entièrement refusée par la Turquie. Pour celle-ci, les deux fleuves sont des fleuves "turcs" et personne n'a le droit de demander une part de leurs eaux.
- ii) La Turquie se dégage de toute responsabilité d'assurer un partage des eaux avec le pays de l'embouchure, car la loi internationale admet que chaque pays exerce sa souveraineté sur ses richesses et ressources naturelles, dont l'eau fait partie.

La Turquie pose la question de l'exploitation juste, raisonnable et optimale des eaux de l'Euphrate et du Tigre [4], en considérant qu'un courant frontalier qui traverse des états indépendants nécessite une utilisation raisonnable et logique des eaux. Mais le problème avec la Syrie et l'Iraq, toujours d'après la Turquie, est que ces deux pays possèdent beaucoup de territoires qui ne sont pas agricoles et que pourtant, ils insistent pour demander à la Turquie de leur fournir d'énormes quantités d'eau pour irriguer des terres non-agricoles et peu productives, ce qui n'est pas l'opinion de ces deux états. "La raison et la logique" imposent une étude agricole des terres dans chacun de ces trois états afin de déterminer les terres les plus rentables.

Quelques responsables turcs ont annoncé qu'ils ont proposé à la Syrie et à l'Iraq un plan d'exploitation optimale des eaux, basé sur des considérations climatiques et économiques et qui souligne que tous les barrages doivent être construits en Turquie (?!).

Avant de répondre à ces "propositions", il faut prendre en considération le statut légal des fleuves, la notion de courant d'eau international, la délimitation des droits de souveraineté des Etats et la nécessité d'une sécurité régionale.

Premièrement :

Le statut juridique de l'eau :

En se basant sur les propriétés physiques de l'eau, l'analyse montre que l'eau possède des caractéristiques uniques qu'on peut regrouper en trois ensembles principaux :

- i) L'eau est un élément renouvelable de façon continue. Elle est en mouvement mais son lit est permanent. Comme tout bien mobilier, la possession de l'eau dépend du territoire qu'elle traverse.
- ii) L'eau a le caractère d'auto-stérilisation. Elle se nettoie naturellement soit en se purifiant des impuretés au cours de son parcours, soit grâce aux réactions chimiques de l'oxygène avec ces mêmes impuretés ; une propriété qu'elle perd en cas de faible flux.
- iii) L'eau est mobile depuis son jaillissement, de la source, jusqu'à son arrivée à l'embouchure. Mais on ne peut empêcher l'écoulement de l'eau d'une manière définitive, car les barrages et les grandes digues ne la retiennent pas longtemps. Par conséquent, si la propriété est synonyme de possession ou de maîtrise des choses, l'eau par sa nature échappe à cette notion.

C'est là que nous nous rendons compte de l'importance de la maxime romaine, contenue dans le droit romain : " Quelque chose de mobile, c'est quelque chose sans valeur ". Cependant, grâce aux techniques modernes relatives à l'usage et à la maîtrise de l'eau, celle-ci est devenue un des éléments essentiels de la richesse de différents pays.

Ces caractéristiques contradictoires de l'eau rendent son problème difficile et compliqué et font que l'Etat exerce sa souveraineté sur la terre et sur l'eau de

manière différente. Cette différence n'affecte pas la notion de souveraineté elle-même, mais plutôt son extension aux phénomènes physiques, car l'eau n'étant pas retenue à l'intérieur des frontières politiques, elle est mobile et caractérisée par sa capacité à véhiculer des changements (quantitatifs et qualitatifs).

Deuxièmement :

La notion de courant d'eau international :

La commission du droit international a considéré que l'expression "pays du courant d'eau", s'applique à un pays dont le territoire est parcouru par une partie du courant d'eau international. C'est pourquoi le Tigre et l'Euphrate qui jaillissent de la Turquie et traversent la Syrie et l'Irak avant de confluer et de constituer le Shat el-Arabe constituent un courant international.

Troisièmement :

Délimitation des droits de souveraineté et nécessité d'une paix régionale :

La plupart des jurisprudences internationales considèrent qu'un Etat peut utiliser librement l'eau qui court dans son territoire à condition que cet usage ne cause aucun préjudice au territoire et aux intérêts d'un autre Etat fluvial. Les Etats fluviaux ont donc des droits et des obligations réciproques en ce qui concerne l'usage des courants d'eau internationaux.

Cette théorie consacre le droit de souveraineté de chaque Etat sur la partie du courant d'eau qui se trouve à l'intérieur de ses frontières, mais ne lui permet pas de prendre des mesures nuisibles aux autres Etats.

Le projet de la commission du droit international reste équilibré et acceptable parce qu'il a été conçu dans le cadre de la responsabilisation des Etats, de manière à respecter un principe d'équité. Ceci exige de tous les Etats du courant, la recherche d'un accord qui établirait un équilibre raisonnable entre leurs besoins et diminuerait, autant que faire se peut, les effets néfastes qui s'ensuivraient d'un usage unilatéral de l'eau du courant. Or, les nombreux projets de construction de barrages entrepris par la Turquie pour équiper sa région sud d'un réseau d'irrigation et d'électricité ne respectent pas ces principes. Ce projet permettrait à la Turquie une croissance et un développement économique dans cette région instable où plusieurs millions d'habitants vivent autour et entre les deux fleuves en Syrie et en Irak.

Annoncé en 1984, le projet Turc a été baptisé (ALGAB). C'est un projet qui couvre 74.000 km² de terre déserte située en Turquie entre le Tigre et L'Euphrate, et dont l'objectif est de construire de nombreux barrages, centrales électriques et systèmes d'irrigation sur une durée de trente ans. Tel qu'il a été conçu, il permettra de doubler la production agricole turque à la fin du vingtième siècle et d'augmenter le revenu national de 7%. De surcroît, il produira après son achèvement, une énergie électrique totale estimée à 27,4 milliards de kilowatts/heure (ce qui représente 38% de l'énergie totale produite par la Turquie).

Ce projet devrait transformer la Turquie en énorme réservoir de blé aux approches de 2005 et fera d'elle la force principale du Moyen-Orient, d'après ce qu'on annonce dans les médias Turcs.

Le danger que représente ce projet pour la Syrie et l'Irak réside clairement dans la grande baisse du débit de l'Euphrate et du Tigre qui s'ensuivrait, à laquelle s'ajouterait la dégradation qualitative de l'eau, causée par l'augmentation probable des proportions de sel, de restes d'engrais et d'insecticides utilisés en Turquie.

Le projet a besoin d'un financement qui s'élève, dans sa première phase, à 22 milliards de dollars. Grâce à l'accord occidental - israélien, le projet sera financé par l'occident et les organisations internationales, et peut être même, grâce à l'argent du pétrole arabe, puisque les pays arabes ne sont pas capables eux-mêmes ou pas désireux de maîtriser leur argent.

Outre ce projet, la Turquie propose d'échanger l'eau contre le pétrole et le gaz, car elle possède une richesse en eau qui dépasse ses besoins. Pourquoi donc ne pas l'exploiter en la vendant ou l'échangeant ?

C'est dans cette perspective que le président turc, monsieur Ozal a lancé le projet de pipe-lines de la paix, qui prévoit l'installation de deux pipe-lines traversant les pays du Moyen-Orient et du Golfe pour vendre l'eau des fleuves Sihoun et Gihoun à ces pays. D'après les estimations, le projet devrait coûter entre 17 et 20 milliards de dollars. Il permettra à la Turquie d'assurer ses besoins croissants en énergie (pétrole et gaz), réalisant ainsi le premier pas d'une coopération fructueuse dans le cadre de la réciprocité des intérêts et de l'équilibre des échanges. Cette réciprocité implique, dans les relations internationales, et notamment dans le domaine des intérêts économiques, le développement constant de la collaboration et la recherche d'un équilibre qui ne ferait pas pencher la balance des forces en faveur de telle ou telle partie. Ce point de vue Turc, est dorénavant appuyé par la position israélienne qui s'intéresse à la mise en place du pipe-line de la paix, qui assurerait une partie des besoins d'eau croissants israéliens.

Peut-on considérer la position turque officielle comme définitive ? Nul doute que la situation intérieure en Turquie, laisse la porte ouverte à toutes les possibilités. Car les opérations contre le mouvement Kurde continuent, d'autant plus que le meilleur score obtenu dans les dernières élections par le parti " Al Rafah ", sans pour autant lui donner la majorité, crée une situation d'ambiguïté dans la politique Turque. Quelle sera la position de l'armée qui a toujours eu son mot à dire dans la politique turque, notamment pour les orientations laïques et européennes de la Turquie.

L'eau dans le conflit arabo-israélien

La création de l'Etat d'Israël dans la région arabe a amené l'homme à manipuler son environnement naturel et à déséquilibrer les ressources. Les aides et les prêts des pays arabes pétroliers ont été utilisés pour financer la construction des barrages Turcs.

Le docteur en ingénierie Mounzer Haddadin rappelle les conséquences du déséquilibre environnemental, issu de l'immigration de millions d'hommes vers ou à destination de la Palestine. Ces hommes ne portent dans leurs bagages aucune des ressources naturelles nécessaires pour leur vie quotidienne, dont la plus vitale est bien sûr l'eau.

Le docteur Haddadin [5] estime que le rôle de l'eau doit être d'éteindre les incendies et non pas de les allumer. Israël devra se retirer des ports de la Jordanie, de la Palestine, de la Syrie et du Liban et de la zone des fleuves Alaourdon et Al Yarmouk. Il devra également reconnaître les droits naturels des palestiniens à exploiter les ressources d'eau sans difficultés. Le conflit israélo-arabe n'est pas seulement une lutte pour accaparer telle ou telle ressource, mais plutôt une expression de l'hostilité profonde qui régnait (et qui règne encore dans les milieux extrémistes des deux bords), autour du droit d'Israël à exister même, et de la création d'un état palestinien. Monsieur Haddadine propose un projet visant à utiliser l'eau pour la paix, puisque l'eau a une importance particulière dans la construction de la paix régionale. Il exclut la Syrie de son projet, parce qu'elle ne participe pas aux négociations en cours. Il exprime ainsi le point de vue israélien selon lequel le Golan doit être annexé définitivement à Israël qui prendrait ainsi possession des sources qui s'y trouvent. Cela mettrait la Syrie hors de tout projet traitant du problème de l'eau dans la région.

De la Syrie, jaillit le fleuve Alyamourk, et sur son territoire s'est constitué le bassin du fleuve de Banias. Du plateau syrien du Golan, jaillissent les sources qui offrent à Israël quelque 40% de son eau potable.

La Syrie est totalement et directement concernée par les projets israéliens de détournement et d'exploitation des ressources arabes des eaux. Ces projets se complètent, d'une part, par le fleuve du Litani au fleuve de Jordanie et ses sources et de l'autre, par les sources de Golan au Nil.

Quelle est actuellement la situation des ressources d'eau en Israël ?

Monsieur Haddadin affirme qu'Israël exploite presque la totalité des eaux naturelles dont il dispose qui représentent une quantité annuelle de 1,8 milliard de m³. Ces eaux sont distribuées de la manière suivante : près de 1,3 milliard m³ pour l'irrigation et près de 0,5 milliard pour l'usage non agricole. Mais l'irrigation ne couvre que près de la moitié des terrains classés comme terrains agricoles (0,4 millions hectares). Par conséquent, la consommation des eaux à des fins agricoles doublera dans 30 ans. Et en l'absence de nouvelles ressources, Israël utilisera les eaux de l'irrigation pour la consommation et réutilisera les eaux des égouts, après traitement, pour l'irrigation. Ainsi, à la lumière de ce qui précède, les problèmes des eaux en Israël se dessinent comme suit :

- La faible quantité des eaux existantes est une barrière à tout développement agricole supplémentaire. La demande dépasse l'offre (aussi bien au niveau national qu'au niveau local).
- L'utilisation exagérée des eaux des égouts peut affecter la qualité des eaux.
- L'absence de moyens de stockage des eaux pour une durée de plusieurs années (tel est le cas au Lac de Tibériade ainsi que les nappes d'eaux du Moyen-Pays) oblige à compter sur les eaux pluviales pour l'approvisionnement.

La moitié de la consommation en eau d'Israël provient des puits (près de 800 millions m³). L'autre moitié provient du lac de Tibériade qui fournit 650 millions de m³ depuis quelques années, dont 350 millions m³ d'eaux sont pompées de nappes existantes au centre et au sud du pays, et 300 millions m³ sont pompées du fleuve de Jordanie et de ses sources. Mais la quantité d'eau qu'on prévoit d'obtenir du lac de Tibériade vers la fin de ce siècle sera d'à peu près de 575 millions m³ par an.

Monsieur Haddadin décrit la situation des eaux dans les régions occupées de Palestine (Gaza et Cisjordanie) et conclut qu'il n'y a pas une solution unique satisfaisante pour régler le problème des eaux : l'importation des eaux de l'étranger qui peut être les eaux du fleuve de Yarmouk, du Nil et du fleuve de Litani. La paix dans la région est la condition nécessaire pour la réussite du projet Ghali. Ghali pense que la paix est liée à deux sortes de projets : projets

inévitables et projets possibles. Ces projets feront l'objet de conventions bilatérales ou multilatérales entre Israël et ses voisins. Ces projets pourraient être les suivants:

A- Projet avec l'Égypte.

- Coopération binaire concernant l'exploitation des ressources égyptiennes (terrains agricoles et eaux) en Égypte.
- Détourner les eaux du Nil en direction d'Israël.

B- Projet avec la Jordanie.

- Coopération totale entre les deux pays pour l'exploitation et le stockage des eaux du fleuve de Yarmouk dans le lac de Tibériade.
- (Les projets communs des deux mers) : Détournement des eaux de la mer Rouge vers la mer Morte.

C- Projet avec le Liban:

Exploiter les eaux du fleuve de Hasbanie pour produire l'électricité.

Détourner les eaux du fleuve Litanie et exploiter ce fleuve pour produire de l'électricité.

D- L'approvisionnement des régions de la Cisjordanie (Judée et Samarie) et de Gaza par des eaux de sources étrangères.

Israël lance des projets dans tous les sens sans prendre en compte ni un pays ni un peuple. Pour Israël, tous les autres peuples ne sont que les serviteurs du peuple élu, le peuple d'Israël.

Cependant, on ne peut jeter toute la responsabilité sur Israël qui a comme objectif la réalisation de son grand projet sioniste : le grand Israël.

Quelle est la position arabe ?

Les régimes arabes sont, dans le meilleurs des cas, indifférents. La pire des situations, d'après Hassanein Haykal qui a dévoilé ce secret dans son dernier livre " Les ouragans de la guerre et de la paix", est la promesse du Président Sadate faite à Bégin en 1979, d'établir un "pipe-line" entre le Nil et le Néguev afin d'irriguer les colonies juives.

Le Docteur Ingénieur Munzer Haddadin dans son commentaire qui exige une coopération israélo-arabe pour résoudre le problème des eaux en Israël, dit à ce propos : "Les obstacles aux projets ne sont pas seulement des obstacles

idéologiques. Il y a aussi des obstacles plus importants : le besoin de l'Égypte en eau pour sa population qui ne cesse d'augmenter (un million d'individus tous les 9 mois) et aussi son besoin de temps et d'argent nécessaire pour qu'elle puisse exploiter parfaitement ses ressources d'eaux". Il ajoute : "l'importance économique de l'eau ne justifie pas son exploitation comme un produit commercial qu'on achemine d'un bassin à l'autre ou d'un pays à l'autre. Il y a, en effet, une autre raison que le refus idéologique : l'eau a une importance élémentaire qui touche directement la vie des individus et le bien être des sociétés et on ne peut pas percevoir les ressources d'eaux seulement de l'angle de l'argent ou de l'économie ou des gains, car les facteurs sociaux et les droits de l'homme ont un poids égal aux facteurs de l'argent et de l'économie. Mais cette égalité est bafouée quand il s'agit de la vie et de la survie de population".

Le Dr Haddadin indique que la proposition de détournement des eaux du fleuve de Litanie au lac de Tibériade est aussi ancienne que le projet sioniste d'occuper la Palestine. Le projet qui consiste à détourner les eaux du Nil en Palestine n'est qu'une illusion. En prétendant que ces propositions et ces projets qui concernent les eaux font partie du processus de paix, Israël ignore une vérité très importante : toute discussion de paix doit commencer par s'intéresser au problème des territoires arabes occupés. Il ne faut pas ignorer :

- Le droit des palestiniens sur les eaux de Cisjordanie et de Gaza.
- Le droit du Liban sur le fleuve Hasbanie.
- Le droit de la Syrie sur le fleuve de Baniyas et sur le fleuve de Jordanie.
- Le droit de la Jordanie sur le fleuve de Yarmouk et sur le fleuve de Jordanie.

Le Dr Haddadin indique dans sa préface que si les propositions israéliennes cherchent à régler le problème de l'eau sans régler le problème des territoires occupés, la paix sera impossible.

L'auteur du livre dénie un rôle à la Syrie dans ses propositions alors que la Syrie est participante à l'exploitation du bassin du fleuve de Jordanie et qu'elle a des droits sur les fleuves de Baniyas et Yarmouk.

Il apparaît donc que par ces projets, Israël veut non seulement manipuler la région arabe actuelle mais aussi compromettre son avenir. Mais, quel est l'avenir d'un pays privé d'eau et quel avenir attend les arabes si leurs ressources d'eaux sont détournées par Israël ?

Le problème des eaux met la Syrie en face d'un ensemble de défis qu'elle doit relever. Elle doit réussir:

1. Une meilleure exploitation des ressources des eaux disponibles et l'utilisation de moyens d'irrigation modernes.
 2. L'élargissement de l'agriculture irriguée en utilisant les ressources d'eaux renouvelées pour faire face aux besoins locaux et pour pouvoir exporter. Ceci permettrait de faire face aux baisses éventuelles de l'exportation du pétrole.
 3. Les défis imposés par les projets communs israéliens et turcs d'exploitation des eaux de l'Euphrate qui visent des objectifs politiques.
-

Chapitre IV

Conclusions

La coopération entre Israël et la Turquie comprend, dans les accords qui concernent les ressources d'eau, la permission donnée à Israël d'exploiter les eaux de l'Euphrate. On parle, aussi, des essais d'Israël d'exploiter les eaux du Nil suite à un accord avec l'Ethiopie. C'est un projet qui touche et menace les intérêts de l'Egypte et de son peuple. On constate, également, le détournement des ressources d'eau de la Cisjordanie et de Gaza ainsi que des eaux du fleuve de Jordanie et des ressources d'eau du Golan.

Tout cela impose à la Syrie et à l'ensemble de la nation arabe une coopération et un travail acharné afin de faire face aux défis et de préserver les intérêts de sa population et l'avenir de sa génération future.

Références

[1] : Institut du Monde Arabe 1998, Paris.

[2] : Mouhammed Radi, "L'eau et la paix au Moyen-Orient"- n°12 - Centre Arabe d'Informations, Beyrouth, Septembre 1994, p.6.

[3] : Philippe Robinson, "La Turquie et le Moyen-Orient", 1993.

[4] : Tarek Magthoub, "Le Tigre et l'Euphrate entre les Arabes et les Turcs", 1996.

[5] : Mounzer Haddadin, préface de "L'eau et la Paix", Beyrouth 1991, p12.